

## ACTION N°2

# Impact de la conversion en Agriculture Biologique sur les élevages laitiers bretons

**Maître d'œuvre :** Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne (FRAB)

**Structure responsable de la réalisation de l'action :** GAB d'Armor

**Partenaires :** GAB 29, GAB 56, Agrobio 35, Bretagne Conseil Elevage Ouest

**Durée du programme :** 2<sup>ème</sup> année du programme / 5 ans (2010-2015)

### Contexte et enjeux de l'action

Les années 2009 et 2010 ont été très favorables à l'Agriculture Biologique et à la conversion. 78 et 74 exploitations laitières sont ainsi entrées en conversion au cours de ces deux années en Bretagne, contre seulement 18 en 2008 (*Source : Observatoire GAB-FRAB - 2009 et 2010*).

Cette augmentation s'explique en partie par l'entrée en vigueur du nouveau cahier des charges européen (1<sup>er</sup> janvier 2009), par une augmentation des aides (conversion et maintien) ainsi que par un prix du lait biologique attractif ( $\approx 420$  €/L sur les campagnes 2008/2009 et 2009/2010), contrairement au lait "conventionnel".

Néanmoins, la dynamique de conversion est retombée en 2011 et cela risque de se poursuivre dans les prochains mois. Selon le CNIEL (Centre Interprofessionnel de l'Economie du Lait), la demande des consommateurs - bien qu'importante - arrivera à l'équilibre d'ici mi-2013.

De plus, **les exploitations qui se lancent en conversion ont des profils de plus en plus variés**. On note cependant des tendances fortes concernant les caractéristiques des structures d'exploitation entrant en conversion : plus de foncier, de quota et de cheptel. Les pratiques d'élevage se différencient également en privilégiant parfois les stocks fourragers au pâturage, mais aussi en utilisant de nouvelles techniques comme par exemple l'affouragement vert.

### Objectifs du programme de recherche

L'objectif est d'identifier et de réactualiser les principaux critères techniques, économiques et sociaux qui évoluent avec la conversion et l'application du nouveau cahier des charges européen.

Un suivi annuel des exploitations par enquêtes de terrain permet de récolter de nouvelles références technico-économiques et - surtout à partir de 2012 - sociologiques. Au terme des 5 années d'études, les données accumulées

permettront d'identifier la viabilité des différents systèmes d'exploitation et de les caractériser, offrant ainsi la possibilité d'un accompagnement performant et adapté à ces nouveaux profils.

En 2010, la première année d'étude avait permis de fixer le cadre de l'échantillonnage : repérer et caractériser les exploitations de nouveaux profils qualifiés de "**plus intensifs**", parmi les conversions ayant débuté en 2009. Un **état des lieux des systèmes d'exploitation avant conversion** a ensuite été réalisé ainsi qu'un **suivi des adaptations mises en œuvre** pour répondre aux exigences du cahier des charges de l'Agriculture Biologique.

Cette dernière étape s'est poursuivie lors de la deuxième année de l'étude. De plus, une analyse sur des résultats économiques a débuté et sera explicitée plus en détail par la suite.

## Protocole

15 fermes laitières ayant débuté leur conversion en 2009 font l'objet d'une enquête annuelle. Les données récoltées sont aussi bien d'ordres techniques qu'économiques, mais aussi sociologiques (ressenti de l'agriculteur). Afin de tenir compte des différences pédoclimatiques, les exploitations sont réparties équitablement sur les quatre départements bretons.

**L'année 2011 a été consacrée à la mise en place d'un protocole pour l'analyse des données comptables.** Cette analyse économique a été réalisée à partir des exercices comptables 2008-2009 et 2009-2010, qui correspondent à l'année avant la conversion et à la première année de conversion. Les données comptables - mais également les références du RICA (Réseau d'Information Comptable Agricole de Bretagne) - ont été traitées avec la grille d'analyse mise au point par le Réseau d'Agriculture Durable (RAD). Cette grille permet d'uniformiser les méthodes de calculs comptables qui varient selon les centres de gestions.

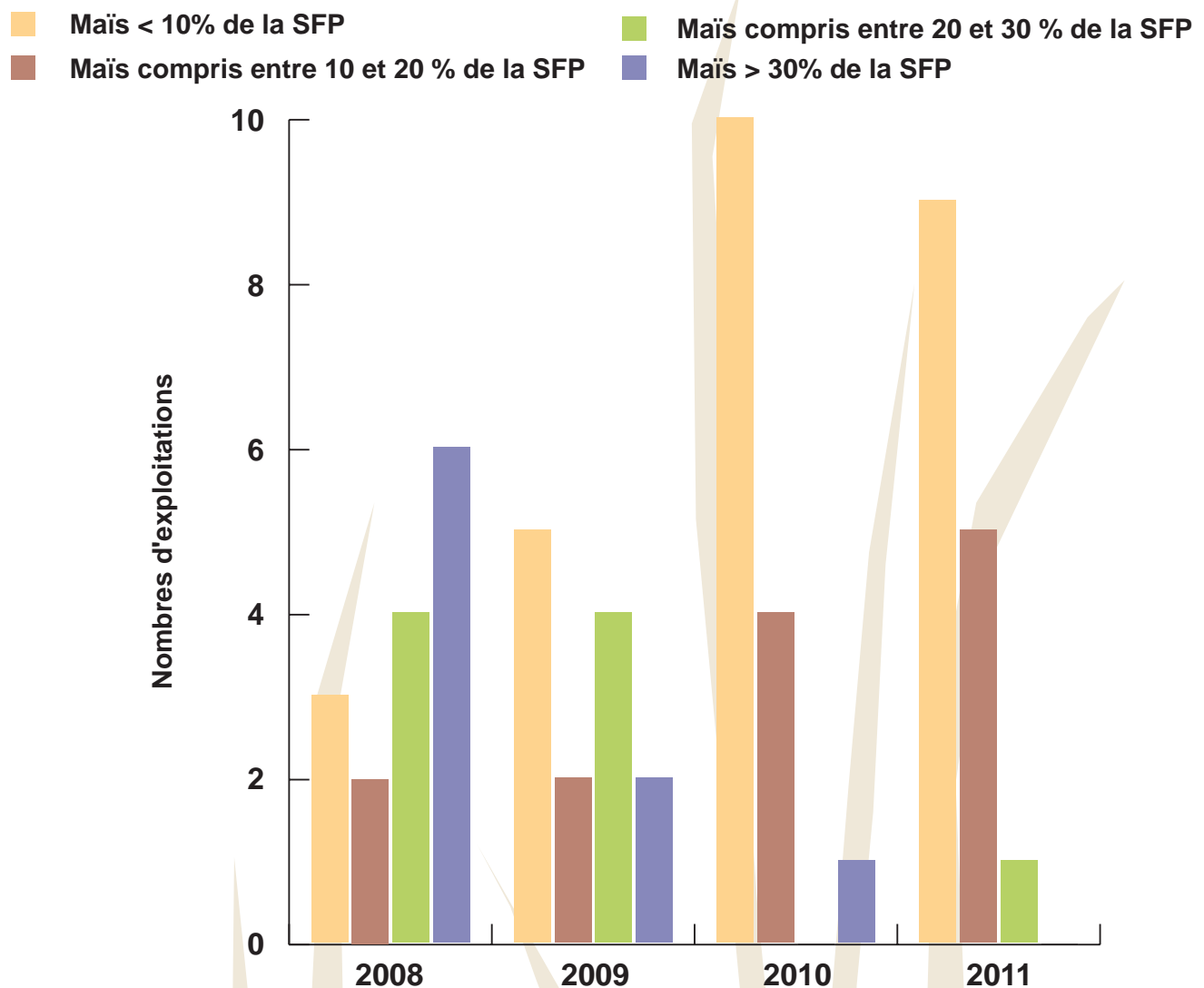
## Résultats et commentaires

### ► Les évolutions du système d'exploitation

Lors de la première année d'étude, il avait été décidé de caractériser les systèmes fourragers en fonction de la part de maïs dans la SFP. En effet, c'est un des critères qui permet de caractériser le degré d'intensification des systèmes fourragers.

Le suivi des assolements entre 2008 et 2011, à partir des déclarations PAC, nous a permis de voir l'évolution des systèmes fourragers suivant cette classification. Sur le *graphique 1*, on remarque une nette orientation des exploitations vers des systèmes fourragers plus herbagers. **La part de maïs a nettement diminué au cours des trois premières années** (divisée par 2.7 entre 2008 et 2010). Au cours de l'année 2011, la part de maïs n'a pas diminué : elle est restée identique.

Cependant, individuellement, il y a encore eu des changements de classification. Un équilibre des assolements semble atteint, mais devra être confirmé lors des prochaines années.



Graphique 1 : Répartition des exploitations agricoles selon le pourcentage de maïs dans la SFP (Source : GAB d'Armor - 2011)

Malgré une extensification générale des systèmes fourragers, on observe tout de même une diversité dans les stratégies fourragères.

**Sur la campagne 2010/2011**, différentes stratégies ont été identifiées. Elles reposent sur les trajectoires mises en évidence à partir des enquêtes et sur le traitement des données, et non sur une analyse statistique. Pour certains des indicateurs ayant permis ce classement, les écarts au sein des différentes classes nous montrent que chaque ferme est différente. Cette classification doit donc être interprétée avec prudence.

Voici les principales stratégies fourragères et leurs caractéristiques résumés dans le tableau ci-dessous :

	Maximisation du pâturage	Stratégie mixte pâturage-stocks	Stratégie basée sur affouragement	Maximisation des stocks	Stratégie mixte stocks-affouragement
<b>Nombre d'exploitations</b>	4	2	4	4	1
<b>Ares pâturés/VL en 2010/2011</b>	62	63	29	43	15
<i>écart type</i>	19	19	16	6	0
<b>Jours pâturés</b>	336	304	196	197	180
<i>écart type</i>	23	44	134	28	0
<b>nombre de jours d'affouragement</b>	0	0	241	0	60
<i>écart type</i>			91		0
<b>Durée de fermeture des silos (jours)</b>	113	90	90	38	0
<i>écart type</i>	51	42	77	56	0
<b>Besoin en stock/VL/an (kg de MS)</b>	2 201	3 248	2 468	3 546	4 231
<i>écart type</i>	143	32	315	763	0
<b>Quantités pâturage (kg de MS/VL/an)</b>	3 640	2 593	3 372	1 968	1 609
<i>écart type</i>	143	32	315	377	0
<b>Production/VL (2010-2011) (kg/an)</b>	5 721	7 141	6 870	5 350	6 000
<i>écart type</i>	480	906	926	798	0
<b>Productivité par hectare de SFP</b>	4 223	5 772	5 446	4 612	3 574
<i>écart type</i>	766	650	2 098	972	0

▲ *Tableau 1 : Les stratégies fourragères observées sur la campagne laitière 2010/2011 (Source : GAB d'Armor - 2011)*

*Tableau 2 : Principaux indicateurs économiques des exploitations étudiées ► (Source : GAB d'Armor - 2011)*

- **Des systèmes maximisant le pâturage (4 fermes)**, dont 60 % de l'alimentation du troupeau laitier provient des pâtures.
- **Des systèmes mixtes avec du pâturage et des stocks (2 fermes)**, dont la part de l'alimentation provenant du pâturage est autour de 45 %. Ces éleveurs diminuent progressivement la part de stocks au profit du pâturage depuis le début de la conversion.
- **Des systèmes qui utilisent plus ou moins l'affouragement en vert (4 fermes)** (entre 650 et 3 000 Kg par VL et par an).
- **Des systèmes avec des besoins en stock important (4 fermes)**, ils n'arrêtent que très peu l'apport de stocks dans l'année. Les raisons de cette stratégie sont spécifiques à chaque exploitation (sécheresse, accessibilité, manque de foncier, choix personnel).
- **Un système fourrager avec des stocks et de l'affouragement** et qui possède un robot de traite. Pour cet éleveur, il est difficile de concilier robot de traite et pâturage.

### ► Évaluation de la santé financière des exploitations avant et en première année de conversion

L'analyse de ces données économiques ne sera que partielle. En effet, un recul de deux ans ne peut pas faire l'objet d'une analyse exhaustive. Il faudra donc attendre un ou deux ans afin de connaître quelles sont les stratégies fourragères les plus efficaces sur le plan économique.

	Coût alimentaire / 1 000L			Total Charges / 1 000L			Produit d'activité + DPU / 1 000L			EBE (avec activité annexe) / UTHf		
	2009	2010	Ev	2009	2010	Ev	2009	2010	Ev	2009	2010	Ev
Moyenne Echantillon	101	91	↓	517	500	↓	559	535	↓	41 533	39 696	↓
RICA région Bretagne	106	/	/	454	/	/	486	/	/	25 771	/	/

2009 : année comptable 08/09 considérée comme l'année avant la conversion

2010 : année comptable 09/10 considérée comme la première année de conversion

Ev : évolution entre les deux années

Coût alimentaire = coût fourrager (produit + achat) + coût concentré (produit + achat)

Total charge : charges opérationnelles et de structure

RICA : 123 exploitations de la région Bretagne, spécialisées lait (Bio + Conventionnel)



### ► Des coûts alimentaires qui tendent à diminuer

Dans l'ensemble, les coûts alimentaires ont diminué de 10 €/ 1 000 L lors de la première année de conversion. La réduction des concentrés et des correcteurs azotés (due à la diminution de maïs) dans les rations a permis en partie de diminuer ces coûts.

### ► Un produit qui diminue à la suite d'un contexte économique difficile

L'année 2009/2010 a été marquée par une crise du lait et une chute des prix importante, de l'ordre de 24 €/ 1 000 L. Les exploitations ont dans le même temps dû faire face à une baisse de la production de 11 000 L en moyenne au cours de cette première année de conversion. Néanmoins, le produit total de l'activité a bénéficié d'aide MAE-conversion (mesure agro-environnementale) à hauteur de 17 €/ 1 000 L et certaines laiteries s'étaient engagées à donner des primes aux agriculteurs en conversion.

La crise du lait a donc eu **des répercussions économiques conséquentes sur toutes les exploitations laitières**. Cependant, les exploitants en conversion ont bénéficié de compensations qui ont permis une baisse du produit limitée (-26 €/ 1 000 L).

### ► Des systèmes économiquement viables avant et pendant conversion

L'efficacité de l'activité laitière, et plus généralement **l'efficacité économique des exploitations étudiées avant leur passage en conversion, a été meilleure que les références du RICA**.

La viabilité économique des exploitations se dégrade légèrement entre les deux années étudiées. Mais là encore, la tendance est la même pour toutes les exploitations laitières, qu'elles soient ou non en conversion.

La baisse globale du coût alimentaire, le maintien ou la diminution des charges globales, et les MAE-conversion permettent de compenser la baisse des produits de l'activité laitière et ainsi de **préserver la santé financière des exploitations de l'échantillon étudié**.



## Conclusion / Perspectives

Ces deux premières années d'étude ont mis en évidence la stratégie des éleveurs qui consiste à **assurer leur autonomie fourragère pour une meilleure efficacité économique**. Néanmoins, alors que certains **privilégient le pâturage** comme il est commun de le faire en production biologique, les autres **valorisent les prairies de fauche en stockant ou en pratiquant l'affouragement vert**.

L'analyse économique montre par ailleurs que **la santé financière des exploitations reste satisfaisante pendant la conversion et cela malgré un contexte économique difficile**.

La troisième année d'étude sera consacrée à la poursuite de la saisie et de l'analyse des **données techniques et économiques**. Il est également prévu de réaliser lors de cette troisième année une enquête sociologique, afin de mesurer dans quelles proportions les facteurs humains influencent la réussite d'une conversion.

### Contact :



Réseau **Gab • Frab**  
Les Agriculteurs **BIO** de Bretagne

Rédigée par **Alexandra Baron**, à partir du travail d'**Antoine De Vallavieille**, stagiaires successifs au GAB d'Armor, sous la tutelle de **Guillaume Michel** et de **Tiphaine Guilbault**  
GAB d'Armor

2, av. du Chalutier sans Pitié - 22193 Plérin  
Tél. : 02 96 74 75 65 - Fax : 02 96 74 77 95  
[gab22@agrobio-bretagne.org](mailto:gab22@agrobio-bretagne.org)

